



COMMUNE D'AWAE

DECISION N°002/D/BT/SG/C/AWAE /2025 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSES AUX ECOLES PUBLIQUES D'AKOUNOU ET BILINGUE D'AWAE VILLE DANS LA COMMUNE D'AWAE.

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AWAE

Vu la Constitution de la République du Cameroun ;
 Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
 Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
 Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu l'Arrêté N°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de communes et communes d'arrondissement ;
 Vu L'Arrêté N° 000155/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Awaé, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
 Vu La Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 Décembre 2024 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;
 Vu La Décision n°000168/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 24 Avril 2024 portant désignation d'une Présidente par intérim à la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Awaé et ses modifications subséquentes ;
 Vu L'Appel d'Offres National Ouvert n° 002/AONO/CIPM/C/AWAE/2025 du 15 Mai 2025 pour les travaux de réhabilitation des salles de classe aux écoles publiques d'Akounou et bilingue d'Awaé dans la Commune d'Awaé ;
 Vu le Rapport de la Sous-Commission d'Analyse des Offres du 23 Juin 2025 ;
 Vu le Procès-verbal d'examen du rapport de la Sous-Commission d'Analyse des Offres du 24 Juin 2025 ;
 Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics formulée par la lettre n°002/L/SG/CIPM/C/AWAE/ 2025 du 24 Juin 2025.

DECIDE

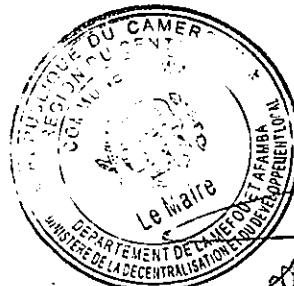
Article 1 : Les Soumissionnaires ci-après sont attributaires des Lettres-Commandes pour les travaux de réhabilitation des salles de classes aux écoles publiques d'Akounou et bilingue d'Awaé ville dans la Commune d'Awaé, ainsi qu'il suit :

LOTS	DESIGNATIONS	SOUMIS-SIONNAIRES	NOTE TECHNIQUE	MONTANT TTC (FCFA)	COÛT PREVISIONNEL TTC	DELAI EN MOIS	RANG
01	Réhabilitation de cinq (05) salles de classe à l'école publique d'Akounou dans la Commune d'Awaé.	ANDRESS BTP SARL	93,93%	18 292 950	18 300 000	03	1 ^{er}
02	Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique bilingue d'Awaé ville.	ETS CLAC	93,93%	13 690 377	13 700 000	03	1 ^{er}

Article 2 : La Présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

Awaé, le 02 JUIL 2025

Le Maire
(Autorité Contractante)



Ampliations

- ARMP/CE
- DD/MINMAP/MAF
- PATRIMOINE/MAF
- CIPM/MAF
- ATTRIBUTIARE
- Affichage Chrono/Archives.

Chéhmo Collinga André Béatrice
Chevalier de l'Ordre de la Valeur